

Anniviers: fusion et dérision

Le deuxième forum relatif au projet de fusion des communes d'Anniviers s'est déroulé à Saint-Luc le 9 février, mois carnavalesque par excellence. Le forum tenu à Ayer le 24 novembre s'était résumé à un monologue des présentateurs. Celui de Saint-Luc, par contre, fut fort animé, de nombreux participants prenant une part active au débat. Dans l'article du «Nouvelliste» du 11 février, le journaliste de service relate de façon objective le déroulement du forum. Par contre, les commentaires plus ou moins piquants figurant en aparté sur la même page sont impertinents et parfaitement inutiles. Avec des propos sortis de leur contexte, on se permet de brocarder certains des intervenants du forum. La dérision est plus ou moins forte selon que l'on nous colle l'étiquette de pro ou d'antifusion. La tournure de certaines moqueries n'a rien à envier aux pamphlets

qui faisaient jadis le fonds de commerce de la défunte revue satirique carnavalesque «La Terreur». Ces railleries trop bien ciblées ne sont certainement pas le fruit du journaliste de service mais bien plutôt les cogitations de certaines têtes pensantes du directoire profusion.

Personnellement, ce n'est qu'au terme du débat sur le thème «aspects politiques de la future commune» que je me suis exprimé. J'avais très bien saisi les messages des divers intervenants, qu'ils proviennent des présidents de communes ou du public. Tous allaient dans le même sens: en cas de fusion, surtout ne pas faire entrer en jeu les partis politiques pour la nomination des futurs dirigeants, du moins pour la première législature. Pour rappel, les élections communales en Anniviers se déroulent sur des bases claniques et non pas selon l'appartenance aux partis

officiels. D'autre part, majoritairement, se dégageait l'idée que, au début du moins, chaque ancienne commune devait être représentée. Cependant, le juriste cantonal Norbert Fragnière rappelait que quelle que soit la forme adoptée, l'élection à la proportionnelle était quasi inévitable tant les contraintes pour revenir au système majoritaire étaient grandes. Donc c'est au nom de cet appel unanime à la non-politisation et au souhait de la représentation de chacune des anciennes communes que je me suis permis de formuler mon idée. Elle n'est certes pas la panacée, mais elle mérite mieux que de la dérision. Il est évident qu'en tant que coresponsable du PDC en Anniviers, avec une force électorale de 70%, le parti jouerait sur du velours si l'élection se déroulait selon le mode des partis officiels.

ROMAIN SALAMIN, Grimentz